



[Accueil](#) > [Actualités](#) > Modification de circulation et de modalités de stationnement



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Modification de circulation et de modalités de stationnement

Publié le vendredi 17 mai 2019

Mise en sens unique de la rue Perrault :

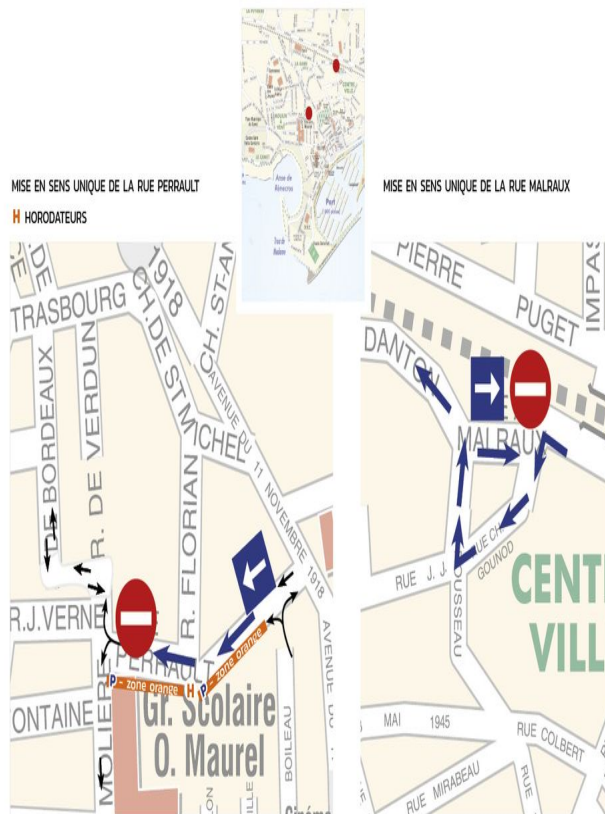
Le sens unique commencera après la traverse Boileau, laissant ainsi le double sens dans la partie basse de la rue entre la traverse Boileau et l'avenue du 11 novembre 1918. Ce qui permettra à certains riverains de la rue de circuler normalement.

Un horodateur sera installé à hauteur du parking couvert du 11 novembre en milieu de rue et suffisamment signalé afin de permettre aux personnes stationnées de facilement régler la taxe de stationnement.

Il s'agira de la même zone qu'au Bd Victor Hugo - orange - ½ heure gratuite, la durée de stationnement ainsi que le tarif seront les mêmes.

Mise en sens unique de la rue Malraux :

Cette voie est à double sens et ne permet pas aux véhicules de stationner sans gêner la circulation, afin de permettre le stationnement et d'éviter un accident, un accrochage ou un conflit de circulation (car certains automobilistes ne veulent pas reculer ou manoeuvrer pour faciliter le passage), la circulation est mise en sens unique de la rue Danton vers la rue Charles Gounod.



Arrêté préfectoral n°4



- ▶ [NOTRE STRUCTURE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

OFFICE DE TOURISME DE BANDOL CATÉGORIE I
ALLÉES ALFRED VIVIEN
83150 BANDOL

HORAIRES D'OUVERTURE :

OCTOBRE À MAI :
TOUS LES JOURS DE 10 H À 18 H

JUIN À SEPTEMBRE :
TOUS LES JOURS DE 9 H À 19 H

☎ 04 94 29 41 35

